** COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Rives-d’Autise, le 2 septembre 2022

**Présentation du projet de territoire aux élus de Vendée Sèvre Autise**

Un projet co-construit avec les communes et les habitants

A l’invitation de Michel Bossard, Président de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise, une cinquantaine d’élus ont participé à la restitution du projet de territoire de la Communauté de Communes, le mardi 30 août 2022.

Le Président a rappelé le contexte d’élaboration du Projet de Territoire. La Communauté de Communes a rédigé en 2021 un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) en collaboration avec les services de l’Etat. Ce contrat permet d’accompagner le territoire vers un nouveau modèle de développement en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale. Il s’appuie sur un projet de territoire que la Communauté de Communes n’avait pas totalement formalisé et il comprend un volet concertation avec les habitants et acteurs du territoire.

**Le CRTE a été signé en décembre 2021 mais la Communauté de Communes a souhaité le compléter en formalisant un Projet de Territoire\* construit sur la base d’une large concertation.** **Le Président a rappelé « l’importance de définir ensemble une base de travail pour l’avenir ».** Cette mission a été confiée en janvier 2022 au cabinet KPMG, qui en a restitué les principaux points lors de cette présentation officielle.

**Objectifs prioritaires du projet de territoire définis par les élus :**

* Ouvrir une fenêtre de concertation avec les habitants et élus : des micros-trottoirs, des enquêtes, des réunions avec les acteurs et des forums avec les élus ont été organisés sur le territoire,
* Hiérarchiser les projets déjà identifiés,
* Faire un point sur les perspectives du territoire.

Les résultats de la concertation ont ensuite été présentés. **Une très grande majorité d’habitants est satisfaite de vivre sur le territoire et satisfaite des services de proximité. Monsieur BARDON, Consultant chez KPMG, précise « seule l’offre de santé semble préoccuper fortement les habitants ».**

**Des priorités stratégiques pour les prochaines années**

* **Les dynamiques à accélérer**
  + **Santé :** Renforcer le maillage en services de santé et leur accessibilité
  + **Logement :** Développer une politique volontariste en matière d’habitat orientée vers l’amélioration du parc de logement et son accessibilité pour tous
  + **Economie :** Accompagner et accélérer un développement économique qui se déploie dans toutes les directions : commerce de centralité, tourisme, artisanat, agriculture.
* **Les dynamiques à concrétiser ou à conforter**
  + **Mobilité :** Promouvoir les alternatives à la voiture individuelle existantes et en développer de nouvelles
  + **Environnement :** Mettre en place des actions permettant de réduire l’impact carbone du territoire et de valoriser son patrimoine naturel
  + **Actions sociales et culturelles :** Maintenir et faire vivre en les adaptant aux attentes des habitants les services culturels et sociaux déjà développés par la Communauté de Communes.

Monsieur le Président a rappelé que **« ce Projet de Territoire devait être conduit en articulation avec les politiques communales et en tenant compte des moyens budgétaires de la Communauté de Communes ».**

Cette présentation a été appréciée du public et fera l’objet prochainement d’une communication auprès des habitants.

*\*Etude réalisée avec une aide financière de l’Etat de 20 000 €.*